



ESI Angers - ESI Rennes- ESI Tours - CID locales

ESI Nantes - Services DISI



Mél : cgt.disi-ouest@dgfip.finances.gouv.fr

site : <http://www.financespubliques.cgt.fr/351/>

Comité hygiène et sécurité – conditions de travail de la DiSI Ouest

8 février 2018

Projet de réaménagement du 1er étage de l'ESI d'Angers

L'objet de cette réunion était de poursuivre la discussion engagée au CHS-CT du 23 janvier, sur le réaménagement de l'ESI suite à l'arrivée prévue d'un centre de contact dans les locaux ; celui-ci occupera presque l'intégralité du rez-de-chaussée du bâtiment (*à l'exception des locaux dédiés aux équipes d'assistance CID/SIL*). **Les collègues de l'ESI devront donc se regrouper sur un espace plus restreint qu'actuellement.**

Des personnes représentant la DDFiP 49 étaient présentes à cette réunion, ainsi que le médecin de prévention et l'inspecteur santé sécurité au travail.

Les plans ont été élaborés par un cabinet d'architectes à partir d'une expression des besoins recensés, entre autres, via des réunions de services. Différentes contraintes ont dû être intégrées (*besoin d'armoires de stockage des dossiers dans le bureau du service de la DiSI, besoin de zone de stockage pour le matériel en test à l'INTEX, besoin d'une salle de réunion ...*). L'installation des mobiliers de bureau à proximité des fenêtres a également été privilégiée (*à l'exception des agents qui ne le souhaitaient pas*).

Les choix d'aménagement des bureaux fera l'objet de discussions à venir, il est possible que certains mobiliers soient remplacés par des bureaux plus fonctionnels.

Selon l'avis de l'inspecteur santé sécurité au travail, la surface moyenne d'environ **10 m² /agent** est satisfaisante et l'ambiance lumineuse sera bonne.

Les plans seront présentés à un bureau de contrôle de la sécurité afin de vérifier le respect des recommandations pour tous les nouveaux projets, en matière d'évacuation (*ex : éviter les « culs de sac »*).

Suite aux remarques sur le risque de manque de place pour les 8 agents du service d'INTEX, la Direction considère que l'espace sera suffisant. Certes avec une surface totale de 114 m² pour 9 agents, les chiffres lui donnent raison sur le papier, mais la disposition proposée, et optimale en matière d'éclairage, risque d'être inconfortable pour les collègues qui seront dos à dos. Installation de rétro-viseurs à prévoir sur les sièges ?!

Le Directeur s'est voulu rassurant quant à la pérennité du bâtiment et à la volonté de la DG-FiP d'en assurer un entretien pour une utilisation durable, ce qui se traduira notamment par des travaux sur le système de climatisation, qui est mal en point actuellement. Les « skydomes » ont, quant à eux, tous été remplacés récemment.

Le projet a recueilli l'abstention unanime de vos représentants du personnel, au vu du peu de temps pour étudier les plans (communiqués la veille de la réunion dans leur dernière version, sans cotes ni échelles), et de l'absence de plan de financement validé à ce jour.

Il a également été annoncé que la sécurisation des accès aux ESI sera revue, d'une manière générale, dans les années à venir, ce qui amènera certainement à plus d'automatisation des ouvertures de parking et facilitera le travail des agents de service technique.